

Communiqué de presse

Le projet solaire d'Eguzon-Chantôme (36) passe une nouvelle étape décisive

Eguzon-Chantôme, le 10 janvier 2024

BayWa r.e., spécialiste des projets d'énergies renouvelables, a été sélectionné début 2020 par le conseil municipal d'Eguzon-Chantôme (Indre) pour développer un projet photovoltaïque au sol sur la commune. Le projet vient de recevoir un avis conforme de la part de la CDPENAF, la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, qui ouvre la voie à l'obtention du permis de construire.

Conçu à la demande des élus locaux sur des terrains en grande partie communaux et fléchés en Zone d'Accélération pour les Energies Renouvelables, le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques en synergie avec l'activité d'élevage ovin. Le projet répond à la fois à l'enjeu de la production d'énergie décarbonée et à celui de la pérennisation des activités agricoles.

Intégration paysagère et préservation de la biodiversité

Attentif à la question de l'intégration du projet solaire au territoire, BayWa r.e. a proposé, dans le cadre de ses échanges avec les services de l'Etat (dont la CDPENAF) de nombreuses mesures permettant de favoriser la bonne insertion environnementale et paysagère du projet.

Afin de préserver le site et la biodiversité locale, 1,6 hectare de zones humides a par exemple été exclu de la zone du projet. Le calendrier du chantier est adapté afin d'assurer la quiétude des espèces et de la biodiversité au printemps et en été (périodes sensibles pour les espèces et leurs milieux), et plus particulièrement les oiseaux nicheurs.

Enfin, la plantation de près de 416 mètres linéaires de haies multi-strates, en bordure du parc photovoltaïque, sera à la fois favorable à la biodiversité et à l'intégration paysagère. En faisant figure de barrière visuelle naturelle, cette haie constituera aussi un nouveau refuge pour les animaux.

«Ce projet a été pensé de façon collaborative avec les élus et les avis de la CDPENAF de façon à garantir son intégration environnementale et paysagère et à offrir la meilleure complémentarité avec la production agricole. Au-delà des mesures proposées, un suivi renforcé des phases de chantier et d'exploitation sera réalisé afin de vérifier de la bonne conformité des mesures mises en œuvre. Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir reçu un avis favorable de la CDPENAF, dont nous avons suivi les recommandations. Cet avis ouvre la voie aux prochaines étapes de l'instruction, dont la prochaine sera l'enquête publique sur le territoire » explique Vincent Lefèvre, chef de projets solaire chez BayWa r.e..

Un projet qui soutient l'activité agricole

Le projet imaginé prévoit, sur près de 22 hectares de terrains clôturés, l'installation de structures photovoltaïques sur un terrain à faible valeur agronomique, structures sous lesquelles les moutons pourront pâturer.

Pour l'éleveur ovin, le projet constituera un complément de revenus et l'assurance d'une stabilité de son exploitation. Les animaux bénéficieront de la protection contre les aléas climatiques apportée par les panneaux, été comme hiver, ainsi que des installations agricoles mises à disposition pour cette activité d'élevage (tunnel, abreuvoirs, auges, clôtures mobiles et parc de contention). En phase d'exploitation, un suivi agronomique des parcelles sera mené, lequel analysera le comportement de la prairie sous les panneaux en fonction des conditions climatiques et de la consommation du troupeau, puis en optimisera la gestion.

6 600 foyers alimentés en électricité verte et locale

Ce projet valorise des terrains communaux tout en contribuant à la transition énergétique. Avec une puissance installée de 16,5 MWc, le projet solaire produira annuellement 21 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 6 600 foyers hors chauffage, tout en évitant l'émission de 1 250 tonnes de CO₂ par an.

Initié par la commune elle-même, ce projet a été ouvert au financement participatif de ses habitants lors d'une campagne menée fin 2021. Près de 40 % des 50 000 € collectés proviennent d'habitants de la commune.

« Nous nous félicitons de l'avancée de ce projet solaire qui bénéficie d'un fort soutien local, comme en témoigne le succès du financement participatif. Pour la commune, c'est à la fois une opportunité pour produire de l'électricité d'origine renouvelable locale, soutenir l'activité agricole et bénéficier de retombées locatives et fiscales favorables pour les finances publiques. Nous espérons donc voir sa concrétisation très prochainement » indique Jean-Paul Thibaudeau, maire d'Eguzon-Chantôme.

Une permanence d'information pour répondre aux questions

A l'issue d'un cycle d'échanges avec les services instructeurs de l'État, BayWa r.e. reste pleinement mobilisé pour répondre aux questions du territoire, et préparer ainsi l'enquête publique à venir.

Les équipes BayWa r.e. seront présentes le 15 janvier de 13h à 18h à la salle de la mairie d'Eguzon-Chantôme pour présenter le projet et répondre aux questions des riverains.

A propos de BayWa r.e. France

BayWa r.e. a déjà installé et mis en service près de 400 MW et assure l'exploitation de près de 1 000 MW de projets d'énergies renouvelables en France.

Actif depuis 2005 dans l'hexagone, BayWa r.e. est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur des énergies renouvelables avec plus de 4 400 collaborateurs et 10 000 MW en exploitation dans le monde. Composée de plus de 270 salariés répartis sur 11 sites en France, l'entreprise se place au plus près

des territoires et de leurs spécificités. Trois fois certifiée ISO, la responsabilité sociétale et environnementale est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Contacts presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41